



Réunion du comité directeur – Samedi 29 novembre 2025

Présents : Pierre Arbelet, Joëlle Fages, Patrick Goyet, Emile Haro, Francis Kelly, Philippe Lufeaux, François Père, Olivier Prételat, Thérèse Rességuier et Catherine David (invitée).

Ordre du jour :

- Point de situation financière et des adhésions
- Confirmation du transfert de mandat de trésorier de Patrick à Philippe pour 2026, formalités à accomplir
- Projets de dépliant et marque-page
- Site internet
- Sorties 2026
- Questions diverses

* * *

1 – Point sur les adhésions et les finances

57 cotisations dont 21 couples, soit 78 adhérents. 12 adhérents de 2024 n'ont pas renouvelé leur adhésion. Un rappel par courrier a été fait le 7 août qui n'a permis d'enregistrer que trois renouvellements d'adhésion.

Patrick présente l'état des recettes et des dépenses jusqu'à ce jour : 1254 euros de dépenses à fin octobre contre 2710 euros de recettes.

La situation au 31 octobre du compte courant ouvert au Crédit agricole est un solde créditeur de 2 435,50 € et celle du livret A de 5 590,32 €.

Par ailleurs, il indique qu'il a reçu 62 cotisations ce qui n'est pas en adéquation avec les enregistrements faits par Thérèse.

D'autre part il apparaît sur le site internet qu'Hello Asso fait état de 12 cotisations perçues, sans en indiquer les auteurs.

La tenue à jour du registre par le secrétariat n'est possible que dès lors que les adhésions et renouvellements lui parviennent.

Décision d'abandon des versements de cotisations via Hello Asso et de possibilité de paiement par virement bancaire ou postal, l'IBAN figurera sur le bulletin d'adhésion et l'appel à renouvellement d'adhésion.

2 – Transfert de mandat de trésorier de Patrick Goyet à Philippe Lufeaux pour l'année 2026

Olivier rappelle que lors de l'élection des membres du bureau du comité directeur le 29 juillet 2025, Patrick n'a accepté le renouvellement de son mandat de trésorier que jusqu'au 31 décembre 2025 et que Philippe a accepté de prendre sa succession au 1^{er} janvier 2026. La passation de la fonction de trésorier de Patrick Goyet à Philippe Lufeaux à partir du 1^{er} janvier 2026 est actée.

Un extrait du compte rendu de la présente réunion sera présenté au Crédit agricole lors du dépôt de signatures actualisé en ces termes :

Le comité directeur décide que la délégation de signature sur les comptes ouverts au Crédit agricole Nord Midi-Pyrénées (compte courant et livret A) est donnée au président, Olivier Prételat, et au nouveau trésorier, Philippe Lufeaux.

3 – Présentation des maquettes de dépliant et de marque-page

Catherine présente les illustrations qu'elle a créées. Le comité directeur les approuve et la remercie.

Les textes du feuillet de communication font l'objet d'un examen attentif et les modifications sont adoptées dont l'ajout du QR code. Thérèse est chargée de les intégrer dans une simulation de mise en page et de les envoyer par mail au groupe de travail ad hoc pour validation.

La formule suivante est adoptée pour le verso du marque-page : « Amoureux du patrimoine et des paysages du Quercy, rejoignez-nous ! » suivie de la mention du site internet et du QR code.

Le choix du graphiste se porte sur Jérôme Soleil car, ayant fait le graphisme du dépliant en cours d'épuisement, il doit détenir les clichés qui seront repris sur le nouveau feuillet. Catherine est chargée de prendre contact avec lui.

Le nombre de tirages est fixé à 5000 pour le feuillet et 10 000 pour le marque-page.

Plusieurs noms d'imprimeurs sont cités mais pas de désignation à ce jour.

4 – Site internet

Olivier fait part du travail réalisé par Alain et le remercie.

Les modifications suivantes sont décidées :

- Sous l'onglet « Actualités » annoncer la remise du prix MPF-René Fontaine à Pierre Arbelet et Ysé Wanono dans la catégorie « Restauration » pour leur maison à Pissebas (Gramat) avec publication de la photo, avec l'accord de Pierre.
- Création d'une nouvelle rubrique sous l'onglet "Actualités : « Témoignages de chantiers »

Cette rubrique est dédiée à des récits personnels relatant une expérience dans le cadre de travaux de restauration respectueux du savoir-faire traditionnel tout en menant une réflexion sur les techniques permettant de garantir leur pérennité face aux enjeux modernes. Un essai sera fait avec Henri Lust, architecte à la retraite, qui a notamment travaillé à la première restauration du patrimoine du Mas de l'Artillou que nous avons visité sous la conduite du nouveau propriétaire le 12 juillet dernier.

Les textes proposés seront agréés par un comité de communication formé d'Olivier, Alain, Thérèse et un autre membre appelé en fonction du sujet et du texte présenté. Il s'agira d'écartier tout ce qui a un caractère commercial et de s'en tenir à 10 000 caractères et 6 photos maximum.

- Création d'une nouvelle rubrique sous ce même onglet intitulée : « Coup de cœur de ... » (nom), dans laquelle un propriétaire particulièrement satisfait du travail réalisé par une ou des entreprises sur son chantier de restauration ou de création pourra présenter et recommander des artisans ou architecte ou maître d'œuvre. Il sera précisé qu'il ne s'agit pas d'une recommandation de l'association.

- Toujours sous l'onglet « Actualités » sous le titre « Adresses utiles », ajouter une rubrique « Artisans » qui renvoie vers les sites de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Lot et du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy où figure la liste d'artisans labellisés « Valeurs Parc ».

- Sous l'onglet « Activités/Comptes rendus de visites », supprimer la rubrique « Visites passées » mais conserver les comptes rendus des 4 dernières années.

- Sous l'onglet « J'adhère »

Supprimer le recours à Hello Asso

Donner la possibilité d'effectuer des virements (IBAN)

Actualiser le bulletin d'adhésion téléchargeable.

Le président demande à tous de faire vivre notre site en transmettant des informations à y faire figurer, proposant un édito, un témoignage de chantier, des photos sur un thème pour la « Galerie », ... et de communiquer son existence.

5 – Projet de programme de sorties en 2026

Joëlle propose le programme suivant :

- Samedi 7 mars après-midi, visite de l'église de Soulomès par M. Alayrac. RV à 14 h. A 15 h 15 visite de l'église et de la crypte de Caniac-du-Causse, par M. Nouailles.
- Samedi 11 avril, Leyme et Rudelle. Le matin visite de l'hôpital de Leyme RV à 9h30. A voir si le restaurant de Leyme peut recevoir ce jour-là.
L'après-midi, visite de l'église fortifiée de Rudelle par l'OT Grand Figeac.
- Dimanche 12 juillet. Laramière et Martiel.

Le matin visite du prieuré de Laramière par les propriétaires au tarif de 12,50 €/personne et de 15 €/personne si visite de l'exposition des femmes sirènes.

L'après-midi visite de l'abbaye de Loc-Dieu à Martiel, 6 €/personne.

- Samedi 12 septembre, Montcuq et Rouillac. Le matin visite du village de Montcuq et de la tour (13^{ème}), l'après-midi l'église de Rouillac sous la conduite d'une guide conférencière de l'OT Cahors-Vallée du Lot. Tarif à essayer de négocier pour la journée.

Compte tenu du coût onéreux des sorties pour l'association, les adhérents à l'ASMPQ et à MPF bénéficiant de la gratuité, il sera précisé que les visites sont payantes pour les non-adhérents avec indication du tarif, ce qui permettra subsidiairement d'informer les adhérents de l'avantage de l'adhésion.

Patrick a un contact avec le propriétaire d'un château près de Gourdon, non ouvert à la visite, qui est disposé à nous recevoir. A retenir pour 2027.

ASMPQ. Compte rendu de la réunion du comité directeur le 29/11/2025.

Le programme 2026 de MPF est en cours de préparation.
Olivier a remercié Joëlle et Francis pour ce travail.

6 – Questions diverses

- Financement du CAUE

Olivier revient sur la situation de financement des CAUE sur laquelle Mathieu Larribe, directeur du CAUE, et ses collaborateurs nous ont alertés par mails qu'il a diffusés aux membres du comité directeur. Il rappelle les termes du message de Mathieu qui a tenu à préciser la situation, jusqu'à présent, dans notre département : « **Reflet de la profonde inquiétude de l'équipe du CAUE du Lot et de son fort attachement aux missions de service public qu'elle porte, la tonalité du premier communiqué peut sembler alarmiste, voire exagérée, au regard du contexte local.** Il convient ici de préciser que si **le CAUE du Lot n'est pas en danger à ce jour, la déstructuration de son réseau national introduit une réelle fragilité existentielle.** En effet, depuis qu'il a décidé de sa création en 1978, **le Département du Lot a toujours soutenu et soutient toujours l'action du CAUE, notamment financièrement.** Malgré un contexte budgétaire tendu et la forte baisse du rendement de la TA ces deux dernières années, le Département a maintenu les moyens alloués au CAUE, reconnaissant son utilité pour le territoire, ses habitants et ses professionnels. Le but de l'initiative des collaborateurs du CAUE du Lot est donc d'attirer l'attention sur cette **crise nationale du financement** qui menace globalement la pérennité du réseau des CAUE et l'exercice de leurs missions. »

Après ce rappel de la situation nationale et départementale, il invite le comité directeur à se prononcer sur sa proposition d'écrire à la préfète et au président du Conseil départemental par courriers séparés. Proposition adoptée.

- Renouvellement des membres de la CDNPS (ex-CDENAPS)

Par lettre du 21 octobre 2025 la préfecture (DDT) nous informe du prochain renouvellement des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du Lot et, en conséquence, nous demande si nous souhaitons le renouvellement du mandat confié à Catherine David. Après avoir recueilli son accord, le comité directeur donne mandat à Catherine pour représenter l'ASMPQ au sein de la CDNPS.

- Diffusion sur notre site internet des articles de Catherine David et de Sylvie Marroux publiés dans Dire Lot

Catherine a écrit plusieurs articles, notamment 4 sur le thème « Epouser la roche », après le premier sur « L'art de bâtir » qui figure sur notre site. Le dernier sur ce thème datant d'un peu plus d'un an, il est possible de les diffuser. Catherine les fera parvenir à Alain au format pdf pour insertion à la suite du précédent.

L'article de Sylvie Marroux sur « Villesèque et Trébaïx » a également été publié au début de 2024. Il peut donc être diffusé aussi sur notre site.

- Assemblée générale 2026. Conférencier.

A l'unanimité il est décidé de continuer de la tenir au restaurant La chartreuse et de solliciter M. Garrigou-Grandchamp pour la conférence qui suit habituellement l'assemblée générale.

Olivier lui demandera ses disponibilités un samedi de juin, si possible hormis le 27 en raison des journées nationales du patrimoine de pays et des moulins ce week-end-là.

La séance est levée vers 17 h 30.

La secrétaire,
Thérèse Rességuier

Le président,
Olivier Prételat